

Département des études et de la recherche

Rapport du jury  
Aide à la mobilité de recherche en France et en Europe  
Historiens de l'art – 2025

Le mercredi 2 avril 2025, le jury composé de :

- Marion BOUDON-MACHUEL, directrice du Département des études et de la recherche, INHA
- Hélène VALANCE, conseillère scientifique Histoire de l'art du XVIII<sup>e</sup> au XXI<sup>e</sup> siècle INHA
- Stéphane PACCOUD, conservateur chargé des peintures et des sculptures du XIX<sup>e</sup> siècle, Musée des Beaux-Arts de Lyon
- Nicolas MONTEIX, Maître de conférences en histoire et archéologie romaines, membre du Groupe de recherches en Histoire (GRHis - EA 3831), Université de Rouen Normandie

s'est réuni pour examiner les 8 dossiers éligibles (contre 25 en 2023 et 11 en 2024), déposés dans le cadre des aides à la mobilité des aides à la mobilité en France et en Europe destinées aux historiens de l'art confirmés (thèse obtenue depuis plus de trois ans ou expérience significative de recherche dans un contexte professionnel). Cette aide, de 800 euros maximum, est destinée à rembourser des déplacements en France ou en Europe prévus en 2025.

Le jury a privilégié les dossiers qui ont su présenter un projet de recherche de manière claire et structurée, et a écarté les dossiers qui ne concernaient pas une recherche en histoire de l'art, archéologie ou patrimoine. Le jury a ensuite écarté les dossiers aux projets trop succincts ou qui ne justifiaient pas la nécessité d'un séjour de recherche pour mener à bien le projet soumis. Le jury rappelle que les candidats doivent inclure un calendrier de travail faisant apparaître que la durée demandée est bien en adéquation avec la quantité de sources à consulter ou le terrain à mener. Le jury rappelle également que les frais de déplacement, hébergement et nourriture sont éligibles, en revanche l'équipement (par exemple frais d'achat de photographies, de cartes de photocopies...) ne le sont pas.

Le jury a également apprécié que les cofinancements déjà sollicités ou possibles soient clairement indiqués dans le cas de projets concernant des laboratoires de recherche ou des projets de recherche collectifs financés.

Le jury a ainsi retenu les dossiers suivants d'aide à la mobilité à destination des historiens de l'art :

- Élodie BAILLOT, maîtresse de conférences à l'Université Lumière Lyon 2, séjour de recherche à Séville, en Espagne pour son projet *Pour une économie morale du collectionnisme*.
- Barbara FURLOTTI, maîtresse de conférences au Courtauld Institute (Londres), séjour de recherche au Louvre, Département des antiquités grecques, étrusques et romaines pour son projet *Making Good : Restoration of Antiquities in the Sixteenth Century*.
- Nastasia GALLIAN, maîtresse de conférences à Sorbonne Université, séjour de recherche à Turin et à Milan dans le cadre de la préparation de son habilitation à diriger des recherches (HDR).
- Marlen SCHNEIDER, maîtresse de conférences à l'Université Grenoble Alpes, séjour de recherche à Berlin dans le cadre de la préparation de son habilitation à diriger des recherches (HDR).



Marion BOUDON-MACHUEL  
Directrice  
Département des Etudes et de la Recherche